



CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Nom : (pour les entreprises et les associations)	
L'UTILISATEUR	
Nom :	
Prénom :	
Tel Portable :	
Email :	
Objet de l'évènement (et nombre de participants) :	
Dates de réservation :	

L'utilisateur

- déclare habilité :

NOM PRENOM

TEL PORTABLE

Pour contrôler le Pass vaccinal avec l'application TousAntiCovid Verif, dans le cadre de la location de la salle polyvalente de Sainte-Hélène-sur-Isère.

- S'engage à appliquer et faire respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Joindre une photocopie r/v de la carte d'identité de l'utilisateur de la salle et de la personne habilitée à faire le contrôle du pass vaccinal.

Date : _____

Signature de l'utilisateur

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE A COMPTER DU 15/02/2022